

COMMUNIQUE FINAL A L'ISSUE DE LA VISITE  
D'AMITIE ET DE TRAVAIL AU MALI DE S.E.  
LE GENERAL ALI SAIBOU, PRESIDENT DU CONSEIL  
MILITAIRE SUPREME, CHEF DE L'ETAT DU NIGER

-----

Son Excellence le Général Ali SAIBOU, Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat du Niger a effectué une visite d'Amitié et de Travail en République du Mali du 12 au 13 Juillet 1988.

Le Président Ali SAIBOU et les membres de la délégation qui l'accompagnent ont été l'objet d'un accueil chaleureux et fraternel de la part du Président Moussa TRAORE, des Responsables du Parti et du Gouvernement.

Le Président Ali SAIBOU a eu avec le Président Moussa TRAORE des entretiens en tête-à-tête qui se sont déroulés dans une atmosphère fraternelle empreinte de cordialité, de franchise et de compréhension mutuelle.

Les deux Chefs d'Etat entourés de leurs proches collaborateurs se sont réunis en séance de travail.

La délégation Nigérienne était composée de :

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| MM.- Sani BAKO,           | Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération             |
| - El Hadj Boukar OUSMANE, | Secrétaire d'Etat à l'Intérieur                                   |
| - Gourouza MAGAGI,        | Ambassadeur du Niger au Mali                                      |
| - Hama AMADOU,            | Directeur de Cabinet du Président du Conseil Militaire Suprême    |
| - Bagnan BEIDOU,          | Directeur des Ressources en Eau                                   |
| - Ali SEYNI,              | Ministère des Ressources Animales et de l'Hydraulique             |
| Melle Rakiatou MAYAKI,    | Conseiller Technique - Ministère du Plan                          |
| M. - Imollen ASSAKO,      | Chef de la Division Juridique Bilatérale - M.A.E.C.               |
|                           | Chargé d'Etudes Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement. |

La délégation Malienne comprenait :

- M. - Modibo KEITA, *Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale,*
- Colonel Issa ANGOIBA, *Ministre de l'Administration Territoriale et du Développement à la Base*
- MM. - Anthioumane N'DIAYE, *Ministre du Plan*
- Tiéman COULIBALY, *Ministre des Finances et du Commerce*
- Dr. N'Golo TRAORE, *Directeur de Cabinet à la Présidence de la République*
- MM. - Modibo DIARRA, *Ambassadeur du Mali au Niger,*
- Tidiani GUISSÉ, *Conseiller Diplomatique à la Présidence de la République,*
- Mamadou Bandiougou DIAWARA, *Conseiller Politique au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale,*
- Halidou TOURE, *Directeur Général des Affaires Politiques au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale,*
- Dr. Cheick Ousmane CISSE, *Directeur Général de la Coopération Internationale au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.*

Le Président Ali SAIBOU qui a visité des réalisations socio-économiques, notamment l'Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques, a salué les efforts déployés par le Mali pour son développement harmonieux.

Au cours de leurs entretiens, les deux Chefs d'Etat ont eu des échanges de vue très fructueux sur toutes les questions ayant trait aux relations entre les deux pays et ont procédé à un examen approfondi des problèmes africains et internationaux de l'heure.

Abordant les questions bilatérales, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la politique de bon voisinage entre les deux pays et de l'atmosphère de bonne entente et de concorde qui a toujours caractérisé leurs relations.

Les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur volonté commune de promouvoir davantage la coopération entre les deux pays sur la base de la complémentarité et de la solidarité fraternelle existant entre les peuples Nigérien et Malien. A cet effet, les deux Chefs d'Etat ont souligné la nécessité pour la Grande Commission Mixte de la Coopération Nigéro-Malienne de sérier davantage les actions efficaces tendant à élargir et à renforcer la coopération Nigéro-Malienne dans tous les domaines.

Examinant la grave situation causée par la sécheresse, la désertification et l'invasion acridienne qui entravent le développement des pays sahéliens notamment, les deux Chefs d'Etat sont convenus de conjuguer leurs efforts

dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie commune de lutte contre ces calamités aux fins d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Au plan régional, les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé leur détermination de mener des actions efficaces au sein des ensembles régionaux et sous-régionaux tels que la CEDEAO, la CEAO, le Liptako-Gourma, le CILSS, l'Autorité du Bassin du Fleuve Niger en vue de l'intégration économique rapide du continent africain conformément à l'esprit du Plan d'Action de Lagos.

Au plan africain, évoquant le terrible danger pour la survie de l'espèce humaine, animale et végétale que constitue le dépôt de déchets toxiques, les deux Chefs d'Etat se félicitent de la prise de position ferme des dirigeants africains lors du 24ème Sommet de l'O.U.A. et les exhortent à plus de vigilance pour faire échec à toute nouvelle tentative de débarquement de déchets sur le continent.

S'agissant de la situation économique difficile qui prévaut, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur vive inquiétude face aux effets cumulés de la conjoncture économique internationale caractérisée par un effondrement continu de la production et du cours des matières premières, la diminution du volume de l'aide publique au développement, l'accroissement de la dette extérieure.

A cet effet, ils se sont félicités de la position commune africaine sur la crise de la dette extérieure de l'Afrique adoptée par la troisième session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'O.U.A., et se sont engagés à poursuivre et à intensifier leurs efforts en vue de favoriser un dialogue fécond sur la Dette Africaine.

Evoquant la situation politique en Afrique, les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé leur attachement aux principes et idéaux de la Charte de l'Unité Africaine notamment ceux relatifs à la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, au règlement pacifique des différends, au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats. Les deux Chefs d'Etat ont exprimé leurs vives préoccupations devant la persistance des foyers de tension qui menacent dangereusement la paix et la sécurité du continent.

S'agissant du conflit Tchad-Libye, les deux Chefs d'Etat saluent la nouvelle dynamique de paix enregistrée lors du dernier Sommet de l'O.U.A. dans le cadre du règlement pacifique de ce différend et soutiennent le

Comité ad'hoc de l'O.U.A. dans ses efforts en vue d'une solution définitive à ce conflit opposant deux pays frères.

Abordant la question du Sahara Occidental les deux Chefs d'Etat se sont réjouis du climat de détente et de coopération intervenu au Maghreb, et ont réaffirmé leur engagement à apporter leur soutien à l'ONU et à l'OUA afin qu'une solution juste et définitive y soit trouvée sur la base d'un référendum d'autodétermination.

La situation en Afrique Australe a particulièrement retenu l'attention des deux Chefs d'Etat qui ont vigoureusement condamné la politique d'Apartheid et de domination coloniale du régime minoritaire raciste de Prétoria et réitéré leur solidarité totale et leur soutien inconditionnel aux mouvements de libération nationale d'Afrique Australe et aux pays de la Ligne de Front.

Les deux Chefs d'Etat ont réitéré leur soutien inconditionnel au peuple namibien résolument engagé à reconquérir son droit à l'indépendance et à la liberté, sous la direction de la SWAPO, son unique et authentique Représentant, et exigé l'application intégrale et rapide de la Résolution 435 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies.

Examinant la situation qui prévaut au Moyen-Orient, les deux Chefs d'Etat ont réitéré leur ferme soutien au peuple palestinien et à son unique et légitime représentant l'OLP dans sa juste lutte. Ils ont exprimé leur appui total à la tenue de la Conférence Internationale de la paix sur le Moyen-Orient sous les auspices de l'ONU, seule voie permettant de trouver une solution juste et durable au conflit du Moyen-Orient.

Les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé leur attachement aux principes et objectifs de l'Organisation des Nations-Unies, de l'OUA et du Mouvement des Non-Alignés visant la réalisation de la détente et du désarmement ; l'instauration d'un nouvel ordre international juste et équitable dans un climat de paix et de sécurité.

Les deux parties ont constaté avec satisfaction la concertation périodique entre dirigeants des deux pays en vue du développement et de la consolidation des liens séculaires d'amitié, de solidarité et de fraternelle coopération existant entre le Mali et le Niger.

Les deux parties se sont en particulier félicitées de la signature au cours de cette visite, des Accords, Conventions et Protocoles relatifs :

- à la mise en place de la Commission Paritaire Mixte pour la délimitation des frontières entre les deux pays ;
- au transit du bétail ;
- à la gestion des ressources en eau du fleuve Niger.

Son Excellence le Général Ali SAIBOU, Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat du Niger a adressé ses sincères remerciements au peuple du Mali, à son Parti l'UNION DEMOCRATIQUE DU PEUPLE MALIEN, à son Gouvernement et plus particulièrement au Président Moussa TRAORE pour l'accueil fraternel et l'hospitalité toute africaine réservée à sa délégation et à lui-même.

Le Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat du Niger a tenu à renouveler ses vives félicitations au Président Moussa TRAORE pour son élection à la présidence en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Le Président Ali SAIBOU a invité son Frère et Ami le Général Moussa TRAORE, Secrétaire Général de l'UNION DEMOCRATIQUE DU PEUPLE MALIEN, Président de la République à effectuer une visite d'amitié et de travail en République du NIGER.

L'invitation a été acceptée avec plaisir et la date sera fixée ultérieurement par la voie diplomatique./.-

Fait à BAMAKO, le 13 Juillet 1988

Pour la République du Niger,



Le Général Ali SAIBOU.-



Pour la République du Mali,



Le Général Moussa TRAORE.-

